

La politique d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Ile-de-France, définie par son Conseil d'Administration, met en œuvre des actions visant à améliorer les conditions d'existence de ses ressortissants.

**Ainsi, les orientations du plan régional d'Action Sanitaire et Sociale se déclinent de la manière suivante :**

- ▶ Favoriser l'accès aux droits, aux soins et aux services
- ▶ Soutenir l'insertion sociale et professionnelle
- ▶ Accompagner les familles dans chacune des étapes de leur vie
- ▶ Favoriser l'autonomie des publics fragiles

**La MSA Ile-de-France agit en tenant compte des besoins de la population agricole francilienne et lui apporte des réponses spécifiques et adaptées :**

- actions d'animation du milieu rural et de développement social local,
- interventions des travailleurs sociaux auprès des familles et des ressortissants en difficulté,
- aides financières individuelles.

**CES AIDES SONT POUR LA PLUPART SOUMISES À CONDITION DE RESSOURCES ET À ÉVALUATION SOCIALE.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à :

- ▶ Consulter en ligne le règlement d'attribution des aides extra-légales sur **iledefrance.msa.fr** rubrique Votre MSA/ Qui sommes-nous ?/ L'Action Sanitaire et Sociale de la MSA IDF/ Les aides extra-légales de l'Action Sanitaire et Sociale
- ▶ Contacter votre MSA via le téléservice **Mes messages et mes réponses** accessible depuis **Mon Espace privé** sur **iledefrance.msa.fr**, ou en composant le **01 30 63 88 80**

Conception et réalisation : MSA d'Ile-de-France - Crédits photos : COMSA Service image(s) - Impression : UPN/Cimatap - 75509 - Mai 2022.



vous informer

Je commence une nouvelle activité professionnelle

J'ai besoin d'adapter mon logement

J'ai besoin de répit

Découvrez les aides proposées par l'Action sociale de la MSA IDF !

■ Solidarité

MSA Ile-de-France  
75691 Paris cedex 14  
Tél. : 01 30 63 88 80  
Fax : 01 49 85 53 80  
iledefrance.msa.fr



L'essentiel & plus encore

iledefrance.msa.fr



L'essentiel & plus encore

## Aides pour tous :

- ▶ **AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ASSURÉS EN SITUATION DE FRAGILITÉ**  
Aider ponctuellement au paiement des charges courantes ou faire face à une dépense exceptionnelle.
- ▶ **AIDE AU REMPLACEMENT SUR UNE EXPLOITATION OU UNE ENTREPRISE AGRICOLE**  
En cas de maladie ou d'accident de la vie privée des chefs d'exploitation, des conjoints collaborateurs et des aides familiaux, participation au financement du service de remplacement.
- ▶ **PARTICIPATION AUX FRAIS DE SANTÉ RESTANT À LA CHARGE DE L'ASSURÉ**  
Aide complémentaire à la prise en charge de l'assurance maladie, de la cotisation mutuelle, des frais de cure thermale sur prescription médicale...
- ▶ **AIDE POUR LA PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS INDUES EN SANTÉ, RETRAITE ET INVALIDITÉ**  
Faciliter le remboursement des prestations versées à tort.
- ▶ **PARTICIPATION AUX FRAIS DE CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES**  
(Sans conditions de ressources)
- ▶ **AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION**  
Sur sollicitation de l'établissement hospitalier, en cas de besoin d'aide à domicile après une hospitalisation
- ▶ **AIDE DANS LE CADRE DES SOINS PALLIATIFS**  
Pour le financement partiel de personnel à domicile, appareillage, médicaments non remboursés.
- ▶ **AIDE AUX FRAIS D'OBSÈQUES**  
Pour aider les familles à payer les frais d'obsèques et/ou de rapatriement.
- ▶ **AIDE «ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET/OU MOBILIER»**  
Pour le financement de mobilier et de matériel électroménager de première nécessité.
- ▶ **AIDE ACCÈS À UN LOGEMENT**  
Pour participer au financement de la caution, du premier loyer, des frais d'agence, de l'assurance habitation, des frais d'ouverture de compteur.

## Aides spécifiques :

- ▶ **AIDE PONCTUELLE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET À LA MOBILITÉ**  
Frais de déplacements, de la formation, de la garde des enfants.
- ▶ **AIDE AUX LOISIRS DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA OU DE L'AAH**
- ▶ **AIDE À LA FORMATION BAF**  
Participation aux frais de formation.
- ▶ **AIDE À LA GARDE DE LA PERSONNE ÂGÉE OU EN SITUATION DE HANDICAP**  
Retour à domicile après une hospitalisation, absence momentanée de l'entourage...
- ▶ **AIDE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**  
Équipements ou aménagements spécifiques.
- ▶ **AIDE AUX VACANCES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**  
Séjours en milieu ordinaire ou dans un centre adapté.
- ▶ **PARTIR POUR REBONDIR (FAMILLE OU PERSONNE ISOLÉE)**  
Permettre aux personnes éloignées des vacances de construire un projet de départ.
- ▶ **AIDE AU RÉPIT POUR LES AIDANTS**  
Permettre un soutien ponctuel aux retraités ou aux aidants affiliés au régime agricole.
- ▶ **AIDE À L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET ACCUEIL DE JOUR**  
Soulager l'entourage ou pallier à son absence.
- ▶ **AIDE «AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDÉCENT»**  
Travaux d'aménagement, d'isolation ou de réparation.
- ▶ **AIDE À DOMICILE AUPRÈS DES FAMILLES, DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU DE FRAGILITÉ**  
(En cas de dépendance ponctuelle ou chronique).



## Actions Collectives dans le cadre d'un partenariat local :

- ▶ **AVENIR EN SOI**  
Programme d'accompagnement au changement, qui propose aux participants de chercher dans leurs propres ressources les atouts nécessaires à la réussite d'un changement : économique, de santé, familial, ou professionnel.
- ▶ **ACCÈS AUX DROITS, ACCÈS AUX SOINS**  
Séances d'information et d'échanges sur le système de soins et les démarches administratives afin de prendre en main sa propre santé.
- ▶ **PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ**  
Programme qui vise à faire prendre conscience aux participants de leurs comportements et des conséquences de ceux-ci sur leur propre santé.